



**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 28 mai 2019

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de l'Education nationale** et de **l'Enseignement supérieur** au sujet de la mise en place d'une formation de pédagogie inclusive à l'Université du Luxembourg.

Au Luxembourg, environ 4 500 élèves sont atteints de troubles d'apprentissage. La plupart d'entre eux suivent une scolarisation dans l'enseignement régulier tout en bénéficiant d'une prise en charge par des experts en la matière, ceci au niveau local, régional et national. Cette prise en charge intensive entraîne forcément des besoins en effectifs importants. Dans cet ordre d'idées, il nous paraît judicieux d'offrir une formation de pédagogie inclusive à l'Université du Luxembourg. Cette mesure a par ailleurs déjà été annoncée par le Ministre de l'Education nationale à l'occasion du forum international sur les troubles d'apprentissage en janvier 2016.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale et l'Enseignement supérieur :

(1) Quels sont les besoins actuels en pédagogues spécialisés pour prendre en charge les élèves atteints de troubles d'apprentissage ? Y a-t-il suffisamment de main-d'œuvre diplômée sur le marché du travail pour répondre à ces besoins ?

(2) Monsieur le Ministre peut-il nous renseigner sur l'état d'avancement de son projet de mettre en place une formation de pédagogie inclusive à l'Université du Luxembourg ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Marc Hansen**  
Député